



## PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique  
Direction de la Coordination  
et du Management de l'Action Publique  
Bureau des Procédures d'Utilité Publique  
Affaire suivie par François de Leyris,  
☎ 02.40.41.47.68  
☎ 02.40.41.22.77  
francois.de-leyriss@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 21 SEP 2012

### Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

**Nom du pétitionnaire :** Société NUCLEUS, 7, rue des Orchidées, LE RHEU (35650)

**Nature et adresse du projet :**

Demande d'autorisation en vue d'être autorisée à procéder à l'extension de l'élevage porcin exploitée au lieu-dit « Le Petit Coiscault » à SAINT SULPICE DES LANDES (44540) en portant sa capacité à 2 212 animaux équivalents porcs..

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 27 juin 2012

Depuis le 27 août 2012, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

**Cet avis ne préjuge en rien de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.**

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le PREFET

pour la direction  
de la direction de la coordination  
et du management de l'action publique

Thérèse LEBLANC